

## APPEL A CANDIDATURES INTERNE/EXTERNE

**Le service départemental d'incendie et de secours de la Vienne est susceptible de recruter des sapeurs-pompiers professionnels du grade de caporal.**

Le SDIS de la Vienne assure la protection de 435 000 habitants sur l'ensemble du territoire départemental (Poitiers une des plus grosses villes étudiantes de France, le Futuroscope, un centre nucléaire de production d'électricité, l'autoroute A10, la LGV SEA...), et effectue plus de 18 000 interventions par an. Le SDIS 86 possède également un centre de formation départemental. Il emploie **274 agents permanents** (210 sapeurs pompiers professionnels et 64 agents des filières administrative et technique) ainsi que des agents non permanents (**1318 sapeurs-pompiers volontaires**, des engagés de service civique).

Afin de constituer une liste d'attente, les candidats autorisés à déposer un dossier sont ceux répondant aux conditions suivantes :

- inscrits sur liste d'aptitude,
- par voie de mutation,
- par voie de détachement conformément au chapitre V du décret 2012-520 du 21 avril 2012.

Pour faire acte de candidature, les candidats devront retourner le dossier d'inscription (téléchargeable sur le site du SDIS de la Vienne - [www.sdis86.net](http://www.sdis86.net)) dûment complété et signé ainsi que les pièces complémentaires par voie postale avant **le 15 décembre 2020**, cachet de la poste faisant foi :

Service départemental d'incendie et de secours de la Vienne  
Recrutement caporal SPP 2021  
Groupement des Ressources Humaines/Formation  
11 Avenue Galilée  
CS 60120  
86961 FUTUROSCOPE Cedex

Les candidats dont le dossier aura été sélectionné pour participer au jury de recrutement recevront une convocation pour des épreuves au premier trimestre 2021.

En l'absence de convocation avant la date prévisionnelle de début du jury, les candidats sont invités à contacter le service gestionnaire par courriel : [recrutement-caporal-2020@sdis86.net](mailto:recrutement-caporal-2020@sdis86.net)

Les échanges avec le service chargé du recrutement se feront exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante : [recrutement-caporal-2020@sdis86.net](mailto:recrutement-caporal-2020@sdis86.net)

Le directeur du service départemental  
d'incendie et de secours de la Vienne

  
Colonel hors classe Matthieu MAIRESSE